

- Le chèque énergie est distribué dans les foyers de Nouvelle-Aquitaine depuis le 23 avril
- C'est une nouvelle aide pour payer sa facture d'énergie ■ CL fait le point sur ce dispositif.



Amalé El Goto (au centre) et Estelle Lestrade (à droite), médiatrices énergie à Omega, tiennent une permanence jusqu'à fin juin pour expliquer le chèque énergie. Photo Quentin Petit

Le chèque énergie est arrivé

Myriam HASSOUN
m.hassoun@charentelibre.fr

1 séchelon de 48 à 227 €, en fonction des revenus, pour un montant moyen de 150 €. Le chèque énergie est arrivé dans les boîtes aux lettres de

près de 22 000 foyers charentais et les derniers bénéficiaires devaient le recevoir rapidement. Cette nouvelle aide de l'État remplace les tarifs sociaux de l'énergie et peut être utilisée pour payer sa facture d'électricité ou de gaz, pour payer un fournisseur (de fioul ou de bois par exemple) et même, nouveauté, pour financer des travaux de rénovation thermique.

Laure Maury, 22 ans, de Gont-Pontouvre, a reçu un chèque de 96 €. « Ça tombe plutôt bien, je viens de recevoir une régularisation de ma facture d'électricité de 200 €. Donc là, j'ai juste à renvoyer le chèque par courrier à EDF et je vais payer moitié moins », ap-

précède la jeune vendeuse, tout juste embauchée en CDI et qui paie environ 40 € par mois d'électricité. Elle avait fait la simulation sur le site (lire ci-contre) et elle savait qu'elle y avait droit. Elle n'a pas eu de démarche à entamer: le chèque, comme pour chaque foyer bénéficiaire, est arrivé automatiquement dans sa boîte aux lettres.

Le dispositif est présenté comme une aide concrète, élargie par rapport aux tarifs sociaux et adaptée au contexte d'ouverture du marché de l'énergie.

« Évidemment que ça ne paie pas la facture, mais ça a vocation à aider », observe Gervais Rougier, directeur de Charente Solidarités. Un coup de pouce bienvenu dans un département comme la Charente où plus d'un foyer sur cinq sont en situation de précarité énergétique, c'est-à-dire éprouvent des difficultés à se fournir en énergie nécessaire, notamment pour se chauffer. « On gère 5 000 dossiers

par an pour le fonds de solidarité pour le logement, et plus de la moitié concernent des impayés d'énergie, constate encore Gervais Rougier pour qui le chèque énergie a le mérite d'être concret: là où le tarif social était moins visible, moins lisible »

«Un non-sens»

À Omega, le son de cloche est différent. « Les tarifs sociaux de l'énergie étaient généralisés, fonctionnaient bien... Et là, on met un nouveau dispositif, c'est un non-sens », regrette vivement Cécric Jégou, directeur de l'association de médiation du Grand-Angoulême.

Depuis l'arrivée des premiers chèques, le nombre d'appels téléphoniques a explosé. « Les gens les plus démunis, ceux qui ne parlent pas bien français ou ceux qui n'ont pas accès à internet ne comprennent pas, font remarquer Estelle Lestrade et Amalé El Goto, mé-

diatrices énergie auprès de l'association. Des gens pensent que c'est de la pub, certains l'ont même jeté à la poubelle. »

Heureusement, pour ceux-là, il y a une voie de recours. Sur tout, les médiateurs d'Omega constatent que certains bénéficiaires des tarifs sociaux de l'énergie sont désormais écartés du chèque énergie par le jeu des plafonds de ressources. « Une dame que l'on a vue n'a pas reçu le chèque alors qu'elle a droit actuellement au tarif social de l'énergie: elle dépassait de 236 € le plafond de ressources », déplore Estelle Lestrade.

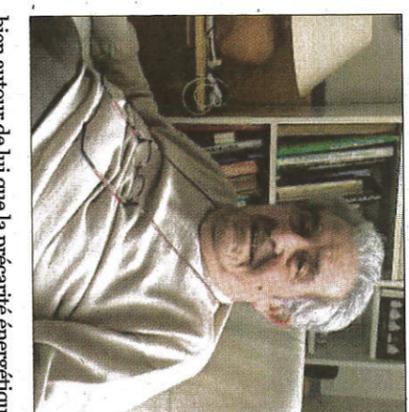
Cécric Jégou, cependant, ne voit pas que du négatif dans cette nouvelle aide. « Ça responsabilise les gens, ça rend plus autonomes », ajoute-t-elle dans quelques mois pour le bilan.

Pour la jeune Laure Maury, en tout cas, c'est positif: « Je trouve que ça aide bien et que c'est toujours bon à prendre. »

Jean-Claude Belot, 75 ans

« Que ça aille à un plus précaire »

Ex-intendant de lycée, veuf depuis 2016, Jean-Claude Belot a environ 4 000 € par mois de revenus, entre sa retraite et la pension de réversion de son épouse. « Vous voyez, c'est loin d'être précaire », sourit à moitié ce septuagénaire de l'Isle-d'Espagnac qui a eu la surprise de recevoir un chèque énergie de 144 €. Habitué à manier les chiffres, il pense avoir compris pourquoi. En 2016, sa femme est décédée en novembre. Il a donc fait une déclaration à son nom seul pour le mois de décembre uniquement, à 0 € de revenu tel que l'y autorise son statut de retraité de l'Éducation nationale pour le dernier mois de l'année. « Mai je n'ai pas changé de numéro fiscal. En creusant un peu, ils auraient pu connaître mes revenus... J'ai trouvé ça un peu scandaleux de recevoir ce chèque énergie. J'aurais préféré que l'argent aille à un plus précaire. » Cet ancien adjoint à la mairie voit



bien autour de lui que la précarité énergétique est un vrai problème. « Mes voisins ont un chauffage tout électrique, ils paient 1 300 € par an et ils n'y arrivent pas. Alors c'est sûr que ce chèque c'est une bonne idée, ça représente mieux que rien... mais il faut qu'il soit remis aux plus démunis! » L'an prochain, il n'aura pas le chèque énergie. Il a utilisé celui qu'il a reçu, comme c'est sa destination, pour payer une partie de sa mensualité due à EDF. Mais a trouvé un moyen généreux de remettre les choses à l'équilibre: « Je vais faire un chèque de la même somme à l'épicerie sociale de la commune. »

Danielle Diop, 52 ans

« Une aide bienvenue »

Pour chauffer et éclairer l'appartement de 38 m² qu'elle loue dans le quartier de L'Houmeau à Angoulême, Danielle Diop débourse environ 56 € par mois. « J'ai reçu un chèque énergie de 144 € et je l'ai utilisé pour payer l'électricité. Pour moi, c'est une aide bienvenue. Je l'ai envoyé tout de suite à EDF par courrier et ils en ont accusé réception par mail. J'ai trouvé que c'était assez simple d'utilisation, pour peu que l'on soit connecté à internet. » Cette Angoumoisine, mère de deux enfants adultes, vit seule et a pour revenus environ 500 € par mois d'allocation de solidarité spécifique (ASS). « C'est vrai que ce n'est pas forcément facile de payer l'électricité, mais je suis toute seule, donc je me débrouille, je fais attention. » Le problème, explique-t-elle, c'est qu'elle a toujours froid dans son logement humide



et mal isolé. « L'hiver, je suis obligée de laisser les fenêtres entrouvertes, sinon il y a de la condensation sur les murs, dans mes draps... Je dois couper le chauffage, sinon ma facture exploserait à plusieurs centaines d'euros par mois! J'ai contacté plusieurs fois le propriétaire, mais il ne vit pas en Charente et ne fait rien pour que cela change. Je trouve que c'est bien d'aider les gens à payer leur facture, mais ce n'est pas suffisant. Il faudrait aussi que l'État incite les propriétaires à faire des travaux d'isolation et de rénovation. »